

Le Francien

JUIN 2023 / Numéro 101



commune de François



NOUVEAUX SERVICES DE LA COMMUNE

- "La petite échoppe"
Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h.
Le samedi de 9h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h.
Épicerie et relais Pick up (colissimo, chronopost, dpd). Tel : 06.73.16.88.80

- "Food Truck PACO de PACO"
les vendredis soirs. Paninis, burgers, tacos, etc... Tel : 06.06.64.65.66



- "Le four ambulant"
les jeudis de 18h à 22h. Pizzas cuites au feu de bois. Tel : 06.27.96.67.44



MAIRIE
05 49 08 05 17
E-mail : mairie.francois@wanadoo.fr
Site : <https://www.mairie-francois.fr/>
<https://www.facebook.com/communedefrancois>

Horaires d'ouverture
Lundi :
9 h—12 h
Mardi—jeudi :
14 h—17 h
Mercredi—vendredi :
14 h—18 h 30

Dépôt de déchets verts
Horaires d'ouverture
(sauf samedis fériés)
Le samedi de 9 h à 18 h (heure d'été)
Le samedi de 9 h à 17 h (heure d'hiver)

RAPPEL
LE BRÛLAGE A L'AIR
LIBRE DES DÉCHETS
VERTS C'EST
INTERDIT !



L'équipe municipale vous souhaite un bel été.
Rendez-vous pour le repas champêtre du 14 juillet.

Le Francien

JUIN 2023 / Numéro 101



commune de François

Message destiné aux jeunes franciennes et franciens

Tu as 16 ou 17 ans

Tu es disponible cet été (juillet, août, début septembre) ?

Tu aimerais gagner un peu d'argent de poche pour tes projets ?

Tu souhaiterais t'engager au sein de ta commune ?

Le dispositif argent de poche est fait pour toi !
La mairie de François te propose des missions de 3 h.

Ces missions, faciles à réaliser, se feront en présence d'un agent de la collectivité.
Retrait du dossier de candidature auprès du secrétariat de mairie.

1 MISSION

3 h par jour
(matin ou après-midi)

15 €

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

A VOS AGENDAS :

JOURNÉE RAMARCHAGE

Samedi 10 juin à 9h00

FÊTE DE LA MUSIQUE

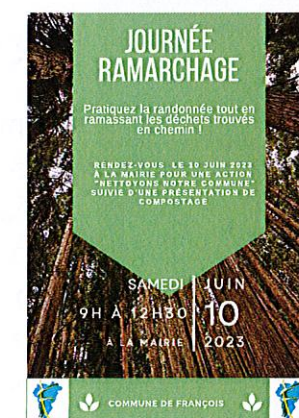
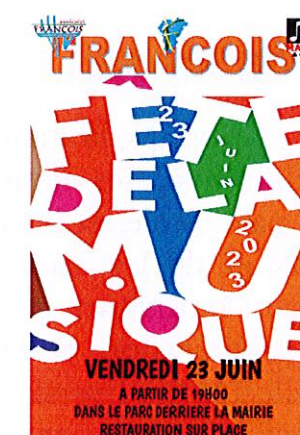
Vendredi 23 juin 2023 à 19h00

FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 1er juillet à 14h30

RANDONNÉE GOURMANDE

Dimanche 24 septembre



Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte définies par la mairie (jour, horaires, tri).

Dans les deux cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.





POINTS TRAVAUX

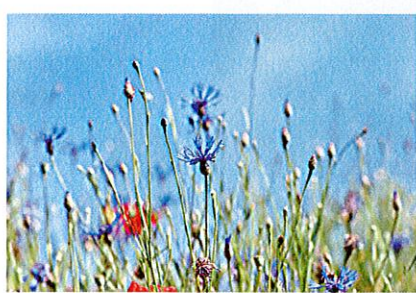
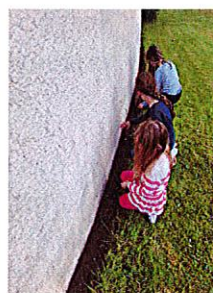
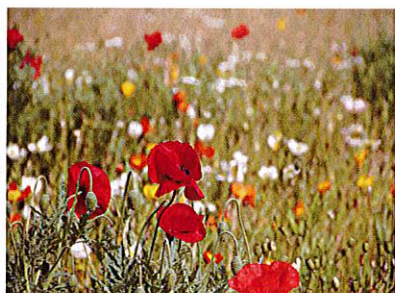
- Finalisation des travaux RD142 : la première phase des travaux dans la montée de Vaudeleigne est terminée. La deuxième partie est en cours, les retards sont dus à des difficultés d'approvisionnement (matériaux).
- La première phase de sécurisation route de Charmousse : l'enfouissement des réseaux débutera en fin d'année, les travaux d'aménagement se poursuivront les années suivantes. Une réunion d'information sera réalisée.
- Finalisation des travaux du parvis de la salle des fêtes.
- A venir, aménagement de nouveaux jeux dans le parc derrière la mairie.

ELAGAGE

- Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres

SACHET DE GRAINES

- Pour ce printemps, la mairie a distribué des sachets de graines pour colorer vos jardins avec les fleurs de toutes les couleurs. La distribution a été réalisée par l'école, et les écoliers ont été heureux de rapporter les graines chez eux et de les semer. Ces plantes favorisent la faune locale en lui fournissant nourriture et abris. En retour, la faune rend service au végétal par la pollinisation et la dispersion des graines, une interdépendance essentielle à la biodiversité.
- Vous avez la main verte ? Envoyez vos photos à la Mairie pour montrer le résultat.



BUDGET

Budget 2023

Recettes

1 830 689€

Excédent antérieur reporté

384 177 €

Impôts Locaux

470 417 €

Produits et Services

72 700 €

Subventions & Dotations

368 221 €

Divers

36 694 €

Virement section Fonctionnement

498 480 €

Dépenses

1 830 689 €

Fonctionnement

1 103 268 €

Investissement

727 421€



Ecole & cantine



Charge de Personnel



Energies



Associations



Entretien routes
& bâtiments



Informatique



Finalisation des travaux RD142
Finalisation parvis de la salle des fêtes
1^{ère} phase sécurisation route de Charmousse
Aménagement du Parc derrière la Mairie
Acquisition de matériels divers
Divers travaux d'aménagement ...

A savoir :

- ✓ La Capacité d'Auto-Financement Brute (CAF) des collectivités est un indicateur qui mesure la santé financière et la capacité à faire face aux dépenses. Cette valeur doit être idéalement au-dessus de 10%. **A la construction du budget 2023 la CAF Brute prévisionnelle est de 16%.**
- ✓ La Capacité de désendettement d'une collectivité mesure le nombre d'années nécessaires au remboursement de l'intégralité de la dette. Cette durée doit être inférieure à 7 ans. **À la construction du budget 2023, la durée de désendettement est de 3,4 années.**